Le Petit économiste - Actualité économique locale > Actualités > Chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême, des perspectives étendues pour (...)



Chambre de commerce et d'industrie d'Angoulême, des perspectives étendues pour 2010

jeudi 10 décembre 2009, par lpe



Quelques questions à **Daniel Braud**, Président de la Chambre de et d'Industrie d'Angoulême

Commerce

Quelles perspectives pour la CCI en 2010?

« L'année 2010 va être marquée par la <u>révision générale des politiques publiques</u> qui va donner plus de pouvoirs à la région. Le statut des chambres va changer. En début d'année, **une grande Chambre territoriale départementale** va être créée dont le siège social sera à Angoulême. Elle verra le jour au renouvellement de mandat soit dans un an à peine, les élections ayant été reculées pour l'occasion. Cette création s'inscrit dans l'intérêt général, il nous faut un territoire fort pour avoir la chance d'être en bonne position au niveau régional. Il faut savoir que la Charente est le deuxième département en poids économique, après la Vienne. Nous aurons donc notre mot à dire pour défendre notre développement. »

A quels grands projets travaillez-vous actuellement?

« Bien sûr la <u>LGV</u>. Aujourd'hui, suite à la demande du Préfet, nous travaillons à identifier les besoins, les métiers qui y sont liés afin que l'économie charentaise en tire bénéfice.

Autre cheval de bataille : le **pôle de logistique industriel à Roullet St-Estèphe**. Les 60 hectares du site sont idéalement placés pour créer un pôle à valeur ajoutée. C'est un gros potentiel qui, à terme, peut générer 900 emplois. Le développement de l'aéroport est toujours d'actualité ainsi que la formation de nos jeunes.

Nous avons des cartes en main, on construit. Je souhaite que les différentes parties prenantes dont

l'ensemble du monde patronal, travaillent à l'unisson sur les projets. Nous serons plus forts et il y a de quoi faire! Nous devons créer les conditions pour le maintien de nos entreprises et en attirer de nouvelles. »

Catherine Ormel pour le Petit économiste.

A noter que la CCI d'Angoulême a relooké récemment son site Internet : www.angouleme.cci.fr

